



# ALLIANCE CANOË-KAYAK VAL DE LOIRE

Saint Denis en Val - Saint Jean de la Ruelle - Loiret (45)

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012

17 février 2012 – Salle des CORBOLLOTES à St Jean de la Ruelle

### 1. Appel des membres et signature des pouvoirs

Le quorum étant atteint (48 voix présentes ou représentées sur 66), la Président Pierre CHASSIGNEUX, ouvre la séance à 19H30. La majorité pour être élu est donc fixée à 25 voix.

### 2. Intervention de Thierry GERARDIN

Dès l'ouverture de l'assemblée Générale Thierry GERARDIN intervient en posant la question suivante :  
\_ "pourquoi les adhérents de 2011 n'ont ils pas tous été convoqués ? sachant que c'est l'assemblée générale 2011 et qu'ils devraient être convoqués."

Pierre Chassigneux reconnaît que tous les adhérents 2011 n'ont pas été invités car seul les adhérents de l'année en cours ont été convoqués et propose, s'il le faut, de reconvoquer tous les adhérents de l'année écoulée lors d'une prochaine assemblée... La question mérite vérifications...

Après relecture des statuts, le président rappelle l'article 9.1 des statuts : « L'Assemblée Générale de l'association comprend tous les membres actifs, à jour de leurs cotisations et âgés de seize ans au moins pour les membres physiques au jour de l'assemblée. »

L'assemblée générale peut donc se dérouler normalement.

### 3. Lecture du rapport de l'assemblée général 2010.

### 4. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT PIERRE CHASSIGNEUX ET DU VICE PRESIDENT CHARLY CHASSIGNEUX

ANNEXE 1

**Vote du rapport moral : 2 votes contre**



## **5. RAPPORT FINANCIER PAR ADELINE LESOURD**

ANNEXE 3

### **Vote du rapport financier : 3 abstentions**

## **6. RAPPORT DU SECRETAIRE STEVE BRUNIQUEL**

ANNEXE 4

## **7. RAPPORT D' ACTIVITE/**

### **COMPETITION :**

#### **Slalom- GUILLAUME ARNAUD**

Encore une très bonne année qui a débuté pour les compétiteurs avec le slalom régional d'Orléans, organisé par notre club, et qui fut une très belle réussite tant sur le plan sportif qu'organisationnel !

Pour la suite de la saison le programme fut encore une fois bien chargé avec de nombreux déplacements tout au long de l'année sur les compétitions régionales puis à tous les niveaux nationales : N3, N2, N1. Sans oublier les stages d'entraînement et autres sorties occasionnelles.

Pour finir, cette année les championnats de France Slalom se déroulaient à Metz où l'ACKVL est passée à une mini seconde de rapporter une médaille en canoë par équipe... on se contentera de la 4° place pour ne citer que ce résultat là...

#### **Descente- THOMAS DE BOYSSON,**

Lors de la saison 2010 2011, le club a participé à 5 compétitions de descente dont le championnat régional qu'il a co-organisé à Orléans.

Si le championnat régional a été une réussite en termes d'organisation et de participation (27 bateaux du club au départ), le reste de la saison n'a pas été aussi bon en terme de fréquentation :

- 5 compétiteurs sur les 2 sélectif interrégionaux
- 3 qui ont réussi à se qualifier pour la finale N3
- 1 seule participation à un sélectif national

La faible participation du club à l'animation descente nous a fait perdre notre classement club cette année.

Je voudrais insister sur le fait que la descente peut permettre à chacun de découvrir le kayak sous un nouveau jour. De plus, le niveau technique des courses auxquelles nous participons permettent à tous les membres du club d'y prendre part.

Le calendrier annuel est un outil qui doit permettre à chacun de prévoir ses participations.

J'espère que les saisons à venir verront un nombre de compétiteurs participants à l'animation descente en hausse et que chacun s'ouvrira ainsi à de nouvelles expériences.

#### **JEUNES : Joseph GRELIER**

(rapport oral, écrit non fourni...)

#### **LOISIRS : STEPHANE LECONTE**

On n'a fait qu'une sortie cette année sur le marathon de l'Ardèche. On n'a eu du beau temps comme tous les ans. On était 8 à participer. Pour cette année tout le monde a amélioré ses temps de trente minutes. Pour le prochain marathon, il faut juste avoir une licence compétition, pour les personnes ayant une licence loisir, il faudra fournir un certificat pour la compétition afin de ne pas avoir les problèmes de licence de cette année. En espérant vous voir nombreux au prochain marathon.

## **8. RAPPORT DU SALARIE THOMAS DE BOYSSON**

Pour commencer cette présentation, je voulais assurer que la saison 2011 avait été aussi bonne que la précédente en terme de fréquentation du club et ce malgré les intempéries que nous avons subies du 15 juillet au 15 août.

Ce résultat a été possible grâce à une pré-saison exceptionnelle durant laquelle nous avons pu répondre présents notamment grâce à la présence de JAN BAUDET, en stage au club à cette époque, qui m'a été d'une aide précieuse.

Le club a fait accueillir ses adhérents temporaires par des professionnels, notamment en s'engageant pour la formation de ces futurs employés (MFPC, permis E(B)). Les besoins étant souvent limités aux week-ends, nous avons fait le choix de contrat à temps partiel (3/4j) pour limiter les frais. Si ce choix a ses justifications, il serait bon de trouver des compléments d'activité (centre aéré, accueil de loisir, etc.) pour proposer à nos salariés des contrats à temps plein.

Les besoins pour la saison à venir seront redéfinis avec le futur comité directeur et les emplois proposés selon le même ordre de sélection que l'année précédente puisqu'il a apporté satisfaction. C'est-à-dire :

1. Membre de l'association
2. Titulaire d'un diplôme d'état ou fédéral d'encadrement
3. Titulaire du Permis E(B)
4. Présence au club (participation aux entraînements, stages club)
5. Niveau de pratique (classement national) en cas d'égalité sur les 4 points précédents.

Il faudra sans doute réfléchir à un emploi sur les week-ends de mai et juin pour palier à l'absence de JAN et me permettre de poursuivre mes activités en parallèle.

## **9. PAROLE A MONSIEUR SERIN, ADJOINT AUX SPORTS DE LA MAIRIE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE**

## **10. QUESTIONS**

## **11. MODIFICATION DES FRAIS DE REMBOURSEMENT KILOMETRIQUE**

La modification sur le règlement intérieur de l'ACKVL Vote à l'unanimité :

Modifie le paragraphe 8.6 du règlement intérieur :

Les personnes utilisant leur véhicule personnel pour compléter l'usage des véhicules club sont remboursées de leurs frais sur une base tarifaire de 15 cts du kilomètre (plus tickets d'autoroute) votée chaque année en assemblée générale. Le remboursement des frais pour un véhicule personnel est soumis à l'accord du président ou du comité directeur. Les personnes doivent posséder une assurance comportant une garantie pour les personnes transportées

## **12. COUT DE LA LICENCE 2013**

Voté à l'unanimité :

Prix de la licence Canoë + à 110 € . Les habitants de SAINT DENIS EN VAL et SAINT JEAN DE LA RUELLE bénéficient d'une réduction de 10€.

Prix de la Licence de 1 septembre 2012 au 31 décembre 2013 : 45€. Les habitants de SAINT DENIS EN VAL et SAINT JEAN DE LA RUEILLE bénéficient d'une réduction de 10€.

Prix de la Licence temporaire rejetée a 12 contre/ 12 abstention /23 pour

### 13. Élection du Comité Directeur

#### • APPEL DES CANDIDATURES POUR LES POSTES DEMISSIONNAIRES ET SORTANT DU COMITE DIRECTEUR

6 postes sont à pourvoir :

2 démissionnaires (Philippe de Fierville et Adeline Lesourd)

4 sortants (Nadine Viaud, Thierry Gérardin, Dominique Favraud-Tannières et Sandrine Pasquiel)

La majorité Absolue pour être élu est fixée à 25 voix.

Se présentent :

- Sylvain PONTROUE
- Yann BASILLE
- Thierry GERARDIN
- Camille GREZARD
- Martin GREZARD
- Fabien TOURNADRE
- Paul TALLET-PINET

Le dépouillement est effectué par deux assesseurs : Eric Thouvignon, représentant du Comité Départemental de Canoë-Kayak du Loiret (CDCK45) et Michel VENDROT, représentant du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak.

Le décompte des voix se répartit comme suit :

- Sylvain PONTROUE : 31 voix élu
- Yann BASILLE : 34 voix élu
- Thierry GERARDIN : 21 voix
- Camille GREZARD : 35 voix élu
- Martin GREZARD : 28 voix élu
- Fabien TOURNADRE : 40 voix élu

- Paul TALLET : 39 voix élu

#### 14. DÉSIGNATION DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Aucun candidat ne se déclare pour être vérificateur aux comptes pour l'année 2011.

A défaut 2 vérificateurs seront désignés lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire pour vérifier les comptes lors de la tenue de cette assemblée.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 22h30

Fait à St Jean de la Ruelle,

Le Président,

Le Secrétaire,